

SÉMINAIRE

Pilotage du plan et gestion de la formation

OBJECTIFS

- Maîtriser la législation formation.
- Élaborer le plan de formation.
- Optimiser le budget formation.
- Identifier les actions entrant dans le champ de la formation professionnelle.
- Mise en place des conventions avec les organismes.
- Réaliser un suivi administratif opérationnel.

PROGRAMME

SITUER LE CADRE JURIDIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- Connaître les textes applicables en matière de formation et participation des employeurs.
- Identifier les acteurs de la Formation Professionnelle Continue.
- Identifier les obligations de l'employeur, en matière de formation.

IDENTIFIER LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Le plan de formation.
- La reconnaissance du développement des compétences des salariés via une formation suivie au titre du plan.
- Le Compte Personnel de Formation : Modalités d'acquisitions ; Formations éligibles ; Conditions de mise en œuvre ; Rôle de l'employeur ; Financement.
- La professionnalisation : contrat et période.

ÉLABORER LE PLAN DE FORMATION

- Établir un processus d'élaboration du plan adapté à l'entreprise.
- Définir les orientations formation.
- Recueillir et qualifier les besoins collectifs et individuels.
- Impliquer les responsables opérationnels.
- Chiffrer les besoins collectés.
- Adopter une présentation dynamique du plan.

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DE LA FORMATION EFFICACE

- Suivre le réalisé du plan.
- Conclure une convention de formation.
- Identifier les critères à réunir par les actions de formation.

DURÉE

2 jours

POPULATION CONCERNÉE

Toute personne en charge de la gestion de la formation professionnelle continue.
Responsable de Formation.
Responsable des Ressources Humaines.